2013-02

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : *2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

*Au cœur de l'actualité, la transition énergétique s'affirme comme la seule réponse possible aux défis du changement climatique, de la raréfaction des ressources naturelles facilement accessibles et à l'évolution de la demande en énergie.*

*Pour le CESE la transition énergétique doit être une réponse aux enjeux climatiques, écologiques, économiques et sociaux. Elle consiste à s'engager de manière volontariste dans la voie d'une société sobre en énergie et en carbone que seule une volonté politique forte permettra de construire.*

## UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

**Lors du débat national et après :**

- clarifier la définition de la sobriété énergétique et définir son rôle dans la transition énergétique
- intégrer dans la réflexion l'ensemble des facteurs
- appuyer le débat sur des scénarios à l'horizon 2050 riches, pluralistes, transparents dans leurs déterminants et accessibles à tous, prenant en compte la maîtrise de la demande d'énergie
- réaliser les études d'impact environnementales et socioéconomiques nécessaires à une vision complète des conséquences de chaque scénario et choix possibles à l'horizon 2020-2050

**D'ici 2020 :**

- préserver dans le futur mix un service de l'électricité à coûts de production réduits, pour préserver la compétitivité de certains secteurs économiques clefs, protéger les ménages de hausses excessives et lutter contre la précarité
- privilégier les EnR à fort potentiel de développement et générant des emplois qualifiés non délocalisables
- anticiper l'évolution des métiers afin de limiter les destructions d'emplois
- structurer, dans un cadre national et européen ambitieux en matière de normes et d'objectifs, les filières du recyclage et généraliser l'éco-innovation

## UNE REDÉFINITION DU MIX ÉNERGÉTIQUE

Lors du débat et après :

- Ne pas le focaliser sur la question du mix électrique et de la place du nucléaire, mais prendre en compte toutes les énergies
- questionner et évaluer les besoins et leur adéquation avec la fourniture d'énergie dans le cadre de l'optimisation de son utilisation
- aborder la question de l'évolution du nucléaire de manière sereine et complète
- intégrer de manière prioritaire dans le débat national la problématique des transports

**D'ici 2020 :**

- encourager l'élaboration de scénarios d'équilibre respectant les engagements sur le réchauffement climatique à l'horizon 2050
- concentrer l'aide sur les EnR déjà en phase de déploiement commercial, celles présentant un potentiel technologique pour nos entreprises, et celles dont le bilan en termes d'externalités négatives est satisfaisant
- soutenir l'extension et la modernisation des réseaux de transport de l'énergie
- développer dans les transports l'usage des moteurs électriques, hybrides ou à gaz naturel, puis renouvelables, et favoriser les nouvelles mobilités
- établir une programmation pluriannuelle de l'énergie

**D'ici 2030 :**

- accélérer l'électrification des transports individuels et collectifs, et poursuivre le soutien à l'émergence de la filière

Jean Jouzel
est chercheur et directeur de recherche au CEA, vice-président du groupe I du GIEC.
Il siège au CESE à la section de l'environnement, où il représente le groupe des personnalités qualifiées.

Catherine Tissot-Colle
est directeur communication et développement durable groupe ERAMET, présidente de la FEDEM.
Elle siège au CESE à la section de l'environnement, où elle représente le groupe des entreprises.

Contacter les rapporteurs ?

jean.jouzel@lsce.ipsl.fr

catherine.tissot-colle@lecese.fr
01 45 38 41 13

Contact section : env@lecese.fr - tél. 01 44 43 62 27

## UNE MOBILISATION DES ACTEURS ET DES MOYENS À LA HAUTEUR DU DÉFI CLIMATIQUE

**Lors du débat et après :**

- clarifier les rôles respectifs des acteurs publics et notamment des collectivités territoriales
- veiller à ce que l'État reste responsable de la cohérence nationale de la politique climat-énergie
- confier au niveau régional la responsabilité de la cohérence territoriale de la transition énergétique
- renforcer les programmes opérationnels territoriaux visant la maîtrise de la demande en énergie, notamment les PCET
- orienter la politique étrangère de la France vers un accord international équitable pour une transition juste
- décider dès que possible d'une politique européenne commune de l'énergie ambitieuse et solidaire, cohérente avec la politique climatique
- évaluer de manière publique et partagée le bilan du marché ETS européen
- réexaminer les mécanismes fiscaux français portant sur l'énergie à l'aune de l'efficacité économique, de la justice sociale et de leur conformité avec l'objectif de lutte contre les GES
- développer dans le cadre de la formation à l'éducation au développement durable tout au long de la vie les questions relatives à la transition et en particulier à la sobriété et à l'efficacité énergétiques
- sensibilise et mobiliser tous les citoyens et acteurs

**D'ici 2020 :**

- donner un prix significatif au carbone
- orienter, dans une approche de long terme, la politique européenne vers le renforcement et l'extension du marché ETS au secteur des émissions diffuses de CO2, sous réserve que soient établies les conditions d'une régulation garantissant l'intégrité et la transparence de ce marché
- améliorer la lisibilité et la transparence de la CSPE et conduire des études d'impact en vue d'en élargir l'assiette
- faire de la BPI un outil de financement de la transition énergétique dans le cadre d'un véritable pôle financier public
- encourager le secteur bancaire notamment coopératif à intégrer la transition énergétique dans sa stratégie

## UNE FEUILLE DE ROUTE FAVORISANT ET DÉVELOPPANT L'INNOVATION

**Dans l'immédiat :**

- associer recherche fondamentale, recherche appliquée, innovation et développement
- réaliser un état des lieux de la recherche privée et publique, pour favoriser l'innovation et l'énergie « Made in France »
- développer un réseau pluridisciplinaire associant la recherche en sciences humaines aux sciences de l'ingénieur et économiques
- favoriser les partenariats entre acteurs publics et entreprises permettant le passage des étapes de R&D au développement de nouvelles filières
- effectuer une expertise de la chaîne de financement de la R&D afin de soutenir les entreprises dans la phase de pré-industrialisation

**D'ici 2020 :**

- déterminer les montants des investissements de R&D en fonction de l'état de la recherche et non en prédéterminant les financements en volume
- rééquilibrer et refinancer la recherche en général et celle sur l'énergie en particulier, en y allouant une partie des recettes des quotas du marché ETS
- développer et structurer la recherche des sciences humaines dans le secteur de l'énergie pour accompagner les mutations sociales
- engager les acteurs français à être parties prenantes de la politique européenne de la recherche

**D'ici 2030 :**

- continuer d'explorer et de déployer toutes les pistes de valorisation et de transformation du $CO_2$ y compris le captage stockage